



1. Définition

C'est l'application d'une décharge électrique instantanée sur le thorax en regard du cœur qui a pour but de restaurer le rythme cardiaque régulier normal et naturel.

2. A qui s'adresse le choc électrique :

En dehors des circonstances d'urgences, un choc électrique externe est indiqué en présence d'une arythmie cardiaque permanente qui résiste aux traitements médicaux.

Un résultat positif avec restauration d'un rythme régulier est obtenu dans 80% des cas.

3. Déroulement de la procédure :

Le choc électrique externe a lieu en milieu hospitalier. Il s'effectue sous anesthésie générale.

- ✓ Vous pouvez être hospitalisé la veille pour :
 - Une analyse biologique.
 - Un électrocardiogramme.
 - Une consultation d'anesthésie.
- ✓ Il faudra être à jeun 12 heures avant le choc électrique.
- ✓ Un éventuel traitement digitalique devra être interrompu quelques jours avant.
- ✓ Sous anesthésie générale, 1 à 3 décharges électriques sont appliquées.
- ✓ Le réveil a lieu après quelques minutes.
- ✓ Vous pourrez ressortir après équilibration de votre traitement (de 24 à 72 heures).

4. Les risques :

Les risques sont peu fréquents, cependant il peut y avoir un risque d'embolie artérielle qui est minimisé par un traitement anticoagulant, de troubles du rythme cardiaque produit par le choc électrique externe lui-même et dans des cas extrêmement rares un décès.

5. Comment prévenir ces risques :

- ✓ Le traitement par anticoagulant doit être efficace depuis au moins 1 mois. En cas de nécessité médicale de pratiquer un choc électrique externe rapidement, il faut s'assurer de l'efficacité du traitement anticoagulant et effectuer une échocardiographie transoesophagienne pour vérifier la présence de caillot intracardiaque.

CONSENTEMENT CHOC ELECTRIQUE EXTERNE

- ✓ Le potassium plasmatique doit être normal.
- ✓ De toute façon l'équipe médicale qui effectue le choc électrique externe dispose de tous les moyens nécessaires pour traiter immédiatement une éventuelle complication.

6. Déclaration de consentement ou de refus :

Des informations détaillées concernant un choc électrique externe m'ont été données par le

Dr

Il m'a précisé les risques particuliers, les alternatives diagnostiques et les complications possibles.

- J'estime avoir été suffisamment informé(e) et donne par la présente mon consentement à la pratique d'un choc électrique externe.
- Je refuse l'examen bien que j'aie été informé des conséquences possibles de mon refus.

Date :

Signature du patient